

Ce projet de loi légalisera ce que Bell Canada fait depuis quelques années, et lui permettra même d'aller encore plus loin. On assistera à une répétition de ce qui se produit depuis plus d'un siècle dans le cas de CP Rail.

Je rappelle aux députés que la société des chemins de fer du CP avait pris naissance lorsqu'on a proposé de construire une voie ferrée reliant l'Atlantique au Pacifique, pour resserrer les liens entre les diverses régions, à l'époque où les provinces étaient des territoires bien distincts, de façon à en faire un seul et grand pays. Comme on ne disposait pas de suffisamment de capitaux privés pour ce faire—l'entreprise était trop risquée pour que des particuliers investissent leur argent dans la construction du chemin de fer, car ils ne savaient pas si le projet de former une seule grande nation serait viable, ni s'ils pourraient réaliser des bénéfices—on a incité, encouragé et poussé à force de cajoleries les investisseurs privés à faire construire la voie ferrée en accordant des centaines de millions de dollars en subventions et des millions d'acres de terre, don des gouvernements de l'époque et de ceux qui leur ont succédé. Le secteur ferroviaire contrôlé par le CP a toujours été réglementé et il l'est encore.

• (1740)

Les députés, notamment ceux qui représentent des régions dont la croissance est lente, savent que le CP s'est maintes fois adressé au gouvernement fédéral ou à ses agences de réglementation pour leur faire valoir qu'il perdait de l'argent à desservir ces régions. Il a réussi de cette façon à toucher des centaines de millions de dollars en subventions. Ce que le CP ne nous dit pas, ce qu'il souhaite cacher aux Canadiens et aux agences de réglementation, c'est le fait que, au fil des années, il a étendu son activité. Il ne s'agit plus d'une simple compagnie de chemins de fer. Désormais, le CP s'occupe d'immobilier, de foresterie...

M. McDermid: Et puis après? Quel mal y a-t-il à cela? N'appréciez-vous les entreprises canadiennes dynamiques?

M. Orlikow: J'aimerais bien que le député attende que j'en aie terminé. Je répondrais alors volontiers à toutes ses questions. S'il veut bien m'écouter encore quelques minutes, il comprendra où je veux en venir.

Le CP a des intérêts dans les secteurs des forêts, de l'immobilier et des mines. Comment en est-il arrivé là? A cause des concessions foncières qui lui furent octroyées pour lui rendre la construction du chemin de fer plus alléchant. Les compagnies que le CP contrôle, et il y en a des douzaines, échappent à tout règlement. Les profits de ces compagnies appartiennent aux actionnaires du CP. Le CP ne veut pas que les Canadiens ou nos régies d'État examinent les profits qu'il tirent des concessions foncières que le gouvernement du Canada lui a octroyées. Il tient à ce que les Canadiens ne voient que l'entreprise ferroviaire dont elle dit qu'elle est déficitaire. Voilà comment le CP obtient des subventions.

C'est exactement ce que propose de faire Bell Canada, ce qu'elle fait déjà dans une certaine mesure, et cela va s'accélérer si nous adoptons ce projet de loi. Bell Canada a été créée

Bell Canada—Loi

pour fournir des services téléphoniques, ainsi qu'elle le fait déjà à presque tous les résidents et à toutes les entreprises commerciales du Québec, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest. Comme il s'agit d'un monopole, la tarification est établie par le CRTC après une étude attentive. Grâce aux bénéfices qu'elle a accumulés au fil des années, Bell Canada est devenue l'une des plus grandes sociétés de notre pays. Elle a accumulé ces profits à même les frais qu'elle exige chaque mois des abonnés ayant des téléphones à leur résidence ou à leur place d'affaires.

Bell a utilisé ces profits pour créer Northern Telecom, une entreprise d'un dynamisme extraordinaire. C'est l'une des rares compagnies au Canada qui fait beaucoup de recherche. Pourtant, Bell Canada ne s'est pas simplement contentée de contrôler Northern Telecom. La raison, c'est que Northern Telecom a mis au point des produits utilisés dans le secteur de télécommunications. Toutefois, si nous adoptons ce projet de loi, Bell sera encore mieux en mesure de faire ce qu'elle a fait récemment, soit se départir de toute une série de sociétés qui n'ont rien à voir avec l'industrie des télécommunications.

Permettez-moi de citer quelques sociétés que Bell contrôle à l'heure actuelle. La société Bell contrôle *TransCanada PipeLines*, *Daon Development*, l'un des plus importants promoteurs immobiliers de l'Ouest, et la société *British American Bank Note Company*. Il y a environ un an, elle a acquis une grande imprimerie aux États-Unis, la société Case-Hoyt. Elle a fait l'achat de *Comac Communications*, d'Alphatext et contrôle la société *Ronalds Federated Ltd.* La société Bell International a des activités en Grande-Bretagne, où elle a signifié très clairement son intention de ne pas s'embarasser d'un syndicat. Nous devons nous demander à qui profite la croissance rapide de ce conglomérat géant. Il se peut que ce soit aux actionnaires, mais quel avantage en tirent les Canadiens ordinaires, notamment les habitants de l'Ontario, du Québec et des Territoires du Nord-Ouest? Ce sont leurs paiements mensuels des services téléphoniques qui ont permis à Bell d'amasser de gros bénéfices et de prendre le contrôle des sociétés dont j'ai parlé et de bien d'autres encore.

Nous sommes en droit de demander à Bell, et peut-être à d'autres conglomérats si nous en avons l'occasion, de répondre à certaines questions. Permettez-moi d'énumérer certaines questions auxquelles les représentants de Bell devront répondre lorsqu'ils comparaitront devant le comité chargé d'étudier ce projet de loi. Nous devons obtenir une liste des sociétés que Bell contrôle effectivement grâce à sa participation au capital et demander les dates d'acquisition, le coût et les avantages que présentaient ces prises de contrôle. Nous savons par exemple que lorsque la société Olympia & York a acquis Gulf Canada, elle a tiré parti des dispositions relatives à la réévaluation de l'actif, ce qui lui a permis d'éviter de verser 500 millions de dollars en impôt. Quel avantage tire la société Bell de ces acquisitions? Quels avantages ont été consentis aux cadres supérieurs des sociétés acquises?